

La SINELAC recommande la réhabilitation urgente de la centrale Ruzizi II

@rib News, 30/03/2014 - Source Radio Okapi - La 19^{ème} réunion extraordinaire de la société internationale d'électricité des pays des Grands Lacs (SINELAC), tenue à Bukavu du 27 au 28 mars, a recommandé la construction de la centrale électrique Ruzizi III et la réhabilitation urgente de la centrale Ruzizi II. Cette dernière, qui distribue l'électricité au Rwanda, au Burundi et dans les deux Kivu (Est de la RD Congo), est très délabrée. Après la rencontre de la Sinelac vendredi dernier, les ministres du Rwanda, Burundi et de la RD Congo ayant l'énergie, les mines, l'eau, l'énergie et les ressources hydraulique en leurs charges ont fait une visite d'inspection sur le terrain. Ils ont pu noter que la centrale électrique Ruzizi II était très délabrée.

Ces trois hommes d'Etat se sont rendus à Munosho, du côté congolais, et à Mururu, du côté rwandais, dans le but de rendre compte de l'état actuel des installations de la Ruzizi II. Le constat fait sur place : un barrage électrique en détérioration, les vannes de captage d'eau obstruées, les flancs de la rivière déboisés, les infrastructures vétustes. Cette situation a entraîné la pénurie d'électricité dans la zone. Le ministre congolais de l'Energie, Bruno Kampaji Kabwempe, a proposé une réhabilitation de cette centrale, en demandant à la Sinelac d'utiliser dans l'urgence les fonds disponibles. Du côté burundais, le ministre Come Manirakiza a insisté sur la modernisation des équipements. Il a plaidé pour la mobilisation des fonds par les trois pays utilisateurs et bénéficiaires de l'énergie de la centrale Ruzizi II. Si rien n'est fait urgemment, «cette centrale électrique va s'arrêter d'ici-là», a-t-il averti.